1117

COMMUNE de PINS-JUSTARET

DECISION Nº 2024-54 *Virement de crédits fongibilité 1-2024*

Le Maire de la commune de Pins-Justaret,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2122-22;

Vu la délibération de la commune de Pins-Justaret n° 2024-05-08 en date du 15 octobre 2024 relative à la délégation consentie par le Conseil Municipal au Maire;

Considérant la nécessité de verser une caution à la SAFER équivalente à 25 % du prix du terrain en vue de l'acquisition future d'un terrain en zone agricole en bordure du Haumont et de doter l'article 275 du montant de cette caution et du montant des frais annexe pour un total estimé de 35 000 €.

Considérant la nécessiter de rectifier l'article comptable (de 21351 à 2128) pour les opérations Street Work Out et Aire de jeux François Verdier pour un montant total de 39 000 €,

DECIDE

ARTICLE 1er

6.3

13

1 1

11

Approuve et autorise le Maire à signer la décision de virement de crédit dans le cadre de la fongibilité n° VI 1-2024 dont le détail est joint pour un total de 0.00 €.

ARTICLE 2

La présente décision sera publiée et peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité.

ARTICLE 3

Il sera rendu compte de la présente décision au prochain Conseil Municipal, conformément aux dispositions du dernier alinéa de l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Pins-Justaret, le 10 décembre 2024,

Le Maire,

Philippe GUERRIO

Envoyé en préfecture le 10/12/2024

Reçu en préfecture le 10/12/2024

31421

Commune de PINS-JUSTARET

Code INSEE

Budget Communal

VI n°1 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

Fongébilité 1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2031-020 : Frais d'études	15 000,00 €	0,00€	0,00€	0,00€
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	15 000,00 €	0,00€	0,00€	0,00€
D-2128-020 : Autres agencements et aménagements	0,00€	39 000,00 €	0,00€	0,00€
D-21351-020 : Install générales des constructions - Bâtiments publics	39 000,00 €	0,00€	0,00€	0,00 €
D-21831-020 : Matériel informatique scolaire	20 000,00 €	0,00€	0,00€	0,00€
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	59 000,00 €	39 000,00 €	0,00€	0,00€
D-275-020 : Dépôts et cautionnements versés	0,00€	35 000,00 €	0,00€	0,00€
TOTAL D 27 : Autres immobilisations financières	0,00€	35 000,00 €	0,00€	0,00€
Total INVESTISSEMENT	74 000,00 €	74 000,00 €	0,00€	0,00€
Total Général		0,00€		0,00€